MINISTÈRE DE LA JUSTICE
ET DES DROITS DE L'HOMME
.....
DIRECTION DES FINANCES
ET DU MATÉRIEL

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi
.....

SERVICES DE CONSULTANT

Avis à manifestation d'intérêts pour le recrutement d'un consultant pour le Contrôle et la Surveillance des Travaux de Construction du Siège de la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire en Immeuble R+3.

AMI N°01/MJDH-DFM-2026

Source de financement : BUDGET NATIONAL Exercice 2026-2027-2028

SECTION : 220

CHAPITRE : 12-2-1990-0030-001-000000

NATURE : 21-1-1-04/62-3-1-02

Septembre 2026

Avis à manifestation d'intérêts pour le recrutement d'un consultant pour le Contrôle et la Surveillance des Travaux de Construction du Siège de la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire en Immeuble R+3

AMI N°01/MJDH-DFM-2026

1. Le Gouvernement de la République du Mali à travers le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, dispose d'un financement sur le Budget National et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre de **recrutement d'un consultant pour le Contrôle et la Surveillance des Travaux de Construction du Siège de la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire en Immeuble R+3.**

2. L'objectif de la mission de Contrôle et la surveillance est de réaliser un projet moderne conformément aux normes architecturales et techniques admises.

 Pour ce faire, les objectifs principaux assignés à la présente mission sont les suivantes :

 - Assurer le suivi journalier des travaux ;
 - Veiller à la qualité des réalisations et à la conformité aux préinscriptions techniques ;
 - Veiller au respect du délai contractuel ;

3. **Durée du contrôle** : La durée prévisionnelle de la mission du consultant est fixée à environ (03) ans,

4. La Direction des Finances et du Matériel du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, invite-les Consultants/Cabinets capables de réaliser la mission à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants/Cabinets intéressées doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations. Les dossiers de candidatures devront obligatoirement comprendre :
 - Un dossier administratif justifiant de l'existence et accréditation légale du consultant :
 - Inscription au Registre du Commerce ;
 - Une attestation de régularité de la situation fiscale récente (certificat de situation fiscale) ;
 - Certificat de non faillite en cours de validité datant au mois de 3 mois ;
 - Expériences similaires attestées par les attestations de services fait et les copies des pages de garde et de signature des marchés correspondants ;
 - Curriculum vitae et attestation de disponibilité du personnel clé ;
 - Procuration du signataire de la candidature (le cas échéant) ;
 - Acte de constitution du groupement le (cas échéant) ;
 - Un acte notarié pour le groupement de Consultant.

5. Le mode de sélection est basé sur la qualification du consultant et sera fait suivant les critères ci-après :

N°	Critères	Nombre de points
I	Expérience du consultant pertinent pour la mission : • Disposer de 10 ans d'expériences en tant que bureau spécialisée dans les domaines de l'évaluation de projets/ politiques publiques et programmes sectoriels ; • Avoir réalisé au moins deux (02) missions similaires en matière de Contrôle et la Surveillance des Travaux de Construction ; • Disposer de solides connaissances des cadres législatifs et réglementaires des Travaux de Construction.	10 points
II	Conformité du plan de travail et de la méthode proposés aux Termes de référence Total des points pour le critère	30 points
III	Qualifications et compétence du Personnel Clé pour la mission a) Chef de mission, Architecte ; b) Un Ingénieur Génie Civil ; c) Un Technicien en Electricité ; d) Un Technicien en plomberie sanitaire ; e) Deux (02) Techniciens du Génie Civil	60 points

NB : Une short liste d'au moins trois (03) meilleurs candidats sera établie. Seuls les candidats ayant obtenu la note technique minimale de 70 points seront invités à présenter des offres techniques et financières.

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 7H30mn à 13H00 et 13H30 à 16H30 auprès du Dr Moussa Kissima TRAORE à la Direction des Finances et du Matériel (DFM) du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme (MJDH), Cité Administrative Bâtiment 12, 2ème étage, tél 20 01 59 35/20 01 59 32/ 20 01 59 77.

 L'intérêt manifesté par un consultant individuel n'implique aucune obligation de la part de l'autorité contractante de le retenir sur la liste restreinte.

7. Les expressions **d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse ci-après** : Direction des Finances et du Matériel (DFM) du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme (MJDH), Cité Administrative Bâtiment n°12, avant la date limite de soumission des candidatures, qui est fixée au 24 septembre 2026.

Bamako, le 10 septembre 2026.

Le Directeur,

MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME
LE DIRECTEUR DES FINANCES ET DU MATERIEL

Dr Moussa Kissima TRAORE
Chevalier de l'Ordre National